

Tourisme

Une saison 2021 encore incertaine

A mi saison touristique, les professionnels des P.O. sont relativement satisfaits de la fréquentation de leurs établissements. Mais la prudence reste de mise, pour une fin de saison encore incertaine.

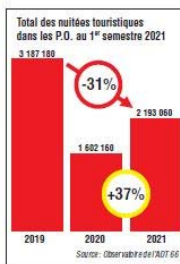
« La saison ne se passe pas mal, malgré la fermeture à 23h de certains établissements, confie Brice Sannac, président de l'UMIH, l'Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière des P.O. La fréquentation est très bonne dans les hôtels et bonne dans les restaurants. Mais on n'a pas de prévisionnel pour la fin de saison, après le 20 août, pour les ailes de saison. Il y a un peu moins de monde que l'année dernière.

Attente pour septembre

Il y a eu quelques annulations à cause du Pass sanitaire, mais c'est très limité, du fait de personnes qui n'ont pas eu le temps de se faire vacciner ou pas le temps de prendre les mesures nécessaires. Il y a une faible clientèle étrangère de l'ordre de 4 à 5%. Au 2 août, il y a quand même des chambres libres dans tous les hôtels, c'est habituellement rare en pleine saison. On attend de voir comment se déroulera septembre ».

Même son de cloche pour les campings. « Pour l'instant, cela se passe bien, on n'a pas eu d'annulation, indique Paul Bessoles, président de la fédération de l'hôtellerie de plein air des P.O.. Nos clients sont là. Sur le mois d'août, si cela continue comme cela, on va faire un mois très correct. Les réservations pour septembre commencent. Cela s'accélère habituellement à la mi-août. Ce que l'on observe c'est que l'on n'a pas de cas de contamination dans les campings qui sont des espaces ouverts. Par ailleurs, la réglementation sur les campings est légère, il s'agit du port du masque et de la fermeture à 23h. On a habituellement une clientèle familiale qui est rarement dehors après 23h. Le Pass sanitaire est demandé systématiquement

à chaque nouvelle entrée. Cela se passe bien. 99 % des clients arrivent déjà avec le Pass et le montrent sans même qu'on le leur demande ». Pour l'instant donc, tout va bien dans le secteur. Mais ce constat de l'hébergement payant ne concerne, avec l'hôtellerie et le camping, que 30 % de l'hébergement utilisé en saison dans notre département. 70 % de l'hébergement est constitué par du locatif de particuliers, la famille ou par les résidences secondaires, explique-t-on à l'Observatoire de l'Agence de développement touristique des P.O., qui estime dans son dernier baromètre publié ce 3 août : « ce que montrent les courbes de fréquentation à la fin du mois de juin, c'est une moindre dynamique par rapport à la même période de 2020 ou 2019, alors que nous rentrons dans les grosses périodes de fréquentation. Il est évidemment trop tôt pour en tirer des conclusions » sur la saison estivale 2021. Donc pour la saison touristique, c'est un peu comme ce que répétait à chaque étage le type qui tombait du 120ème étage d'un immense immeuble. « Pour l'instant, ça va... Pour l'instant, ça va... ».



Expérimentation du Pass sanitaire

En ce qui concerne l'expérimentation du Pass sanitaire obligatoire en cours dans une quarantaine d'établissements des P.O., « ce la se passe plutôt bien pour les établissements qui ont voulu jouer le jeu, affirme Brice Sannac, président de l'UMIH. Les clients sont compréhensifs. Il y a une baisse de la clientèle avant 23h, mais cette baisse est compensée avec l'ouverture de 23h à 2h du matin. Il y a parfois des gens qui râlent un peu, mais c'est rare et... c'est la vie ». L'expérience va donc se poursuivre jusqu'au 9 août, date à laquelle le Pass sanitaire, obligatoire depuis le 21 juillet dans les lieux de loisirs et de culture (cinémas, musées...) qui rassemblent plus de 50 personnes, sera étendu aux cafés-restaurants, foires et salons, trains, avions, cars longs trajets, ainsi qu'aux établissements médicaux. Ce Pass sanitaire est constitué par un test Covid négatif de moins de 48h, ou une attestation de vaccination ou un certificat de rétablissement d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.